



PREFET DE TARN-ET-GARONNE

# Appel à Manifestation d'Intérêt « Centres Bourgs »

-

**DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES**

## Appel à Manifestation d'Intérêt

### Expérimentation pour la revitalisation des centres bourgs

#### Initiée par :

- le MLETR Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité
- le MDFP Ministère de la Décentralisation et de la Fonction publique

#### Pilotée par le CGET

Commissariat Général à l'Égalité des Territoires

(circulaire du 12/02/2014)

## Pour qui ?

- des territoires **intercommunaux**
- dotés de **bourgs de moins de 10 000 habitants**  
& exerçant des **fonctions de centralité structurantes**
- pour les **bassins de vie ruraux** et **péri-urbains** qui nécessitent un effort de revitalisation.

## Pourquoi renforcer l'attractivité des centre bourgs?

- **améliorer le cadre de vie**, la qualité des services au public
- **développer les activités économiques**
- **limiter l'étalement urbain**

## Comment ?

- **stratégie territoriale globale** coordonnée à l'échelle intercommunale
- **politique de l'habitat** (mobilisation du public et du privé)

# AMI « centre bourgs » - Budget dédié

---

Un budget de **230 millions d'euros**  
pour les 54 territoires retenus

- **15 M€ de crédits d'ingénierie (FNADT)**
  - **15 M€ de crédits pour du logement locatif à loyer modéré**  
(soutenir l'acquisition, l'amélioration et la création)
  - **200 M€ de crédits ANAH :**
    - ingénierie opérationnelle,
    - travaux des propriétaires privés
    - opérations de traitement de l'habitat indigne
- +
- **Autres financements** mobilisables par les collectivités locales, opérateurs publics, fonds européens, investisseurs privés, ...

# AMI «centres bourgs» suivi des candidatures

---

## Calendrier

**Pré-repérage en mars**

**Lancement des candidatures en juin**

**12 septembre 2014** : dépôt des candidatures des 3 territoires

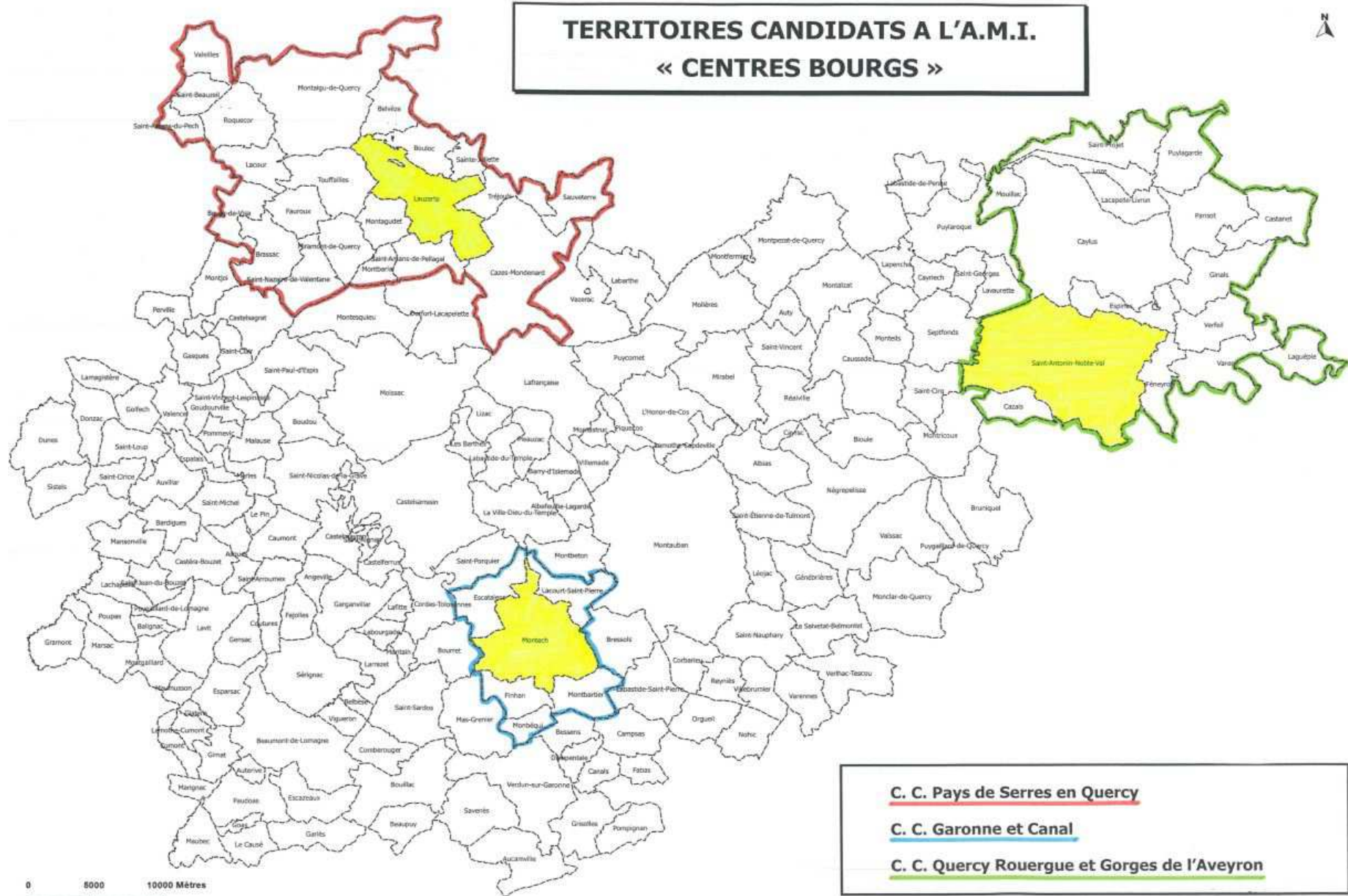
**10 octobre 2014** : avis DREAL et SGAR remonté au CGET

**20 novembre 2014** : sélection des 54 lauréats (**Lauzerte/CCPSQ en T&G**)

La liste des territoires retenus a été arrêtée conjointement par

- la Ministre du logement de l'égalité des territoires et de la ruralité
- la Ministre de la décentralisation et de la fonction publique

# AMI « Centres Bourgs » en Tarn & Garonne



Parmi les 3 territoires éligibles en T&G (25 en MP, 300 en France)  
seul le **territoire de Lauzerte/CCPSQ est lauréat**

# AMI « Centres Bourgs » CC Pays de Serre en Quercy & Lauzerte

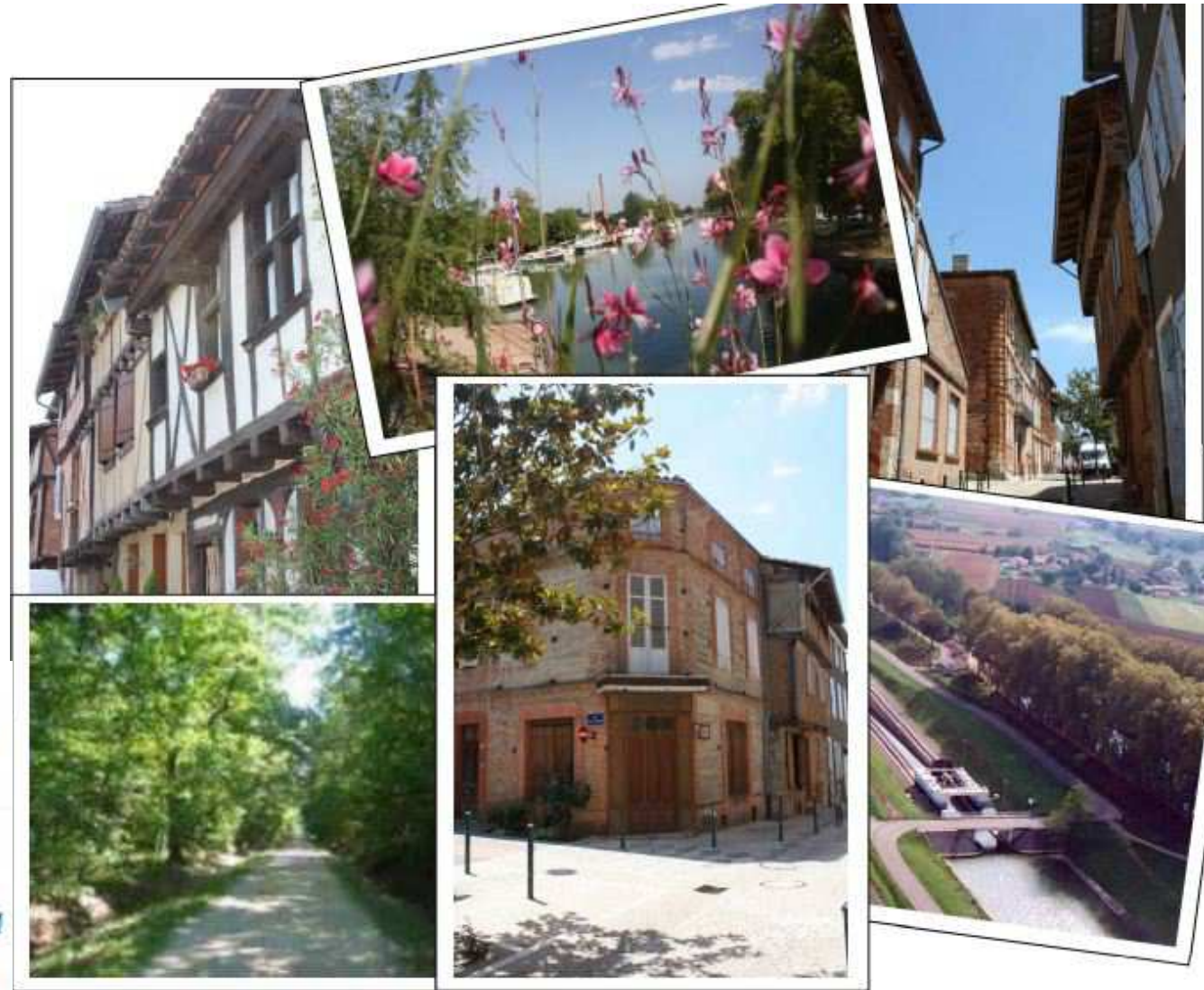


# AMI « Centres Bourgs » CC Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron & Saint-Antonin-Noble Val





# AMI « Centres Bourgs » CC Garonne et Canal & Montech



# Un contrat de bourg de portée Nationale

---

## Pour les Lauréats :

### 2 conventions à formaliser

- Précisant les actions retenues et leur modalités de financement
- Associant les partenaires : Conseils régionaux, Conseils Généraux, bailleurs sociaux, CAUE, chambres consulaires, réseaux associatifs, etc

- convention d'Ingénierie (Préfet) (*signée le 19/12/2014*)
- convention de revitalisation du centre bourg et de développement territorial (ANAH) (*à signer avant fin 2015*)

### Une animation nationale

Les projets retenus

- auront valeur d'exemple pour d'autres territoires rencontrant les mêmes difficultés.
- seront régulièrement évalués.